

Chers membres du Conseil,

La prochaine réunion du Conseil de l'Ecole Doctorale aura lieu :

Le 5 octobre 2021
de 17h30 à 19h
en visioconférence par Zoom

Ordre du jour :

1. Présentation des nouveaux directeurs d'unité
2. Point sur l'affichage de nos critères d'admission en 1ère année de doctorat
3. Examen des dossiers d'inscription en 1ère année et de réinscription
4. Communication sur les formations doctorales
5. Rentrée de l'ED et prix de thèse
6. Choix thématiques Doctoriales 2022
7. Questions diverses

Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED-DESPEG tenue le 5 octobre 2021

Étaient présents en visioconférence : Madame BELLONE Flora, Madame DEHARBE Karine, Monsieur LERAY Grégoire, Monsieur LUPPI Philippe, Madame MAYRHOFER Ulrike, Madame MILLET-DEVALLE Anne, Monsieur MONIN Philippe, Madame ROUBY Evelyne, Monsieur RUMPALA Yannick, Madame CAVALLI Isabel, Monsieur CIMITERRA Martin, Madame LEFEBVRE Kelly, Madame ARFEUIL Isabelle, Madame PIECZYRAK Iwona,

Étaient excusés : Monsieur ALLEGRET Jean-Pierre, Monsieur CHARLIER Christophe, Monsieur REIS Patrice, Monsieur VALLAR Christian, Monsieur AYMARD Jean-Christophe, Monsieur MONNERIE Nils, Monsieur CONTAL François, Monsieur DURAND Renaud, Madame MAGARO Patrizia, Monsieur BRUNO Olivier, Monsieur LATOUR Xavier, Monsieur MONTAGNAT Johan, Monsieur NAPOLETANO Mauro,

La séance commence à 17h30.

1/ Présentation des nouveaux directeurs d'unité de recherche

Plusieurs changements de direction sont à relever en ce début d'année universitaire. Madame BELLONE présente les nouveaux responsables d'unité. Il s'agit de Monsieur LERAY Grégoire, directeur du CERDP, de Madame MAYRHOFER Ulrike, directrice du GRM et de Monsieur RUMPALA qui prend la tête du laboratoire ERMES. Par ailleurs, la MSHS est désormais dirigée par Monsieur CHARLIER Christophe. La Directrice rappelle également que des sièges sont toujours à pourvoir pour les membres socio-économiques. Compte-tenu des liens tissés entre l'IAE et le bassin industriel azuréen, Madame BELLONE espère que les sièges vacants seront bientôt pourvus.

Madame BELLONE revient ensuite sur le dernier CED en date du 30/09/2021 afin de donner un aperçu des dernières actualités aux membres du Conseil. Comme l'an dernier, une journée de rentrée solennelle commune aura lieu. La date du 08/12/2021 a été retenue ; le programme prévisionnel sera diffusé aux membres du Conseil (voir annexe n°1). De nouvelles dispositions réglementaires ont été adoptées lors de cette session. Celles-ci impacteront la gestion de l'ED à l'avenir, étant donné qu'il est question de :

- *D'abandon automatique des thèses après dix ans d'inscription sans soutenance*
- *Du nombre maximum d'encadrement par encadrant HDR : 6 + 2 thèses à 100% en simultané (au lieu des 8 +2 actuellement en vigueur à l'ED DESPEG)*
- *Du nombre maximum d'encadrement par encadrant non HDR : 2 au total avant passage de l'HDR*

Le conseil prend acte de ces nouvelles dispositions qui entreront donc en vigueur au sein de l'ED DESPEG à partir de cette année Universitaire. L'ED se réjouit globalement de ces évolutions. Bien consciente des difficultés de mise en œuvre dans l'immédiat, ces directives établissement sont un signal fort tendant à l'encadrement des durées de thèse, à la réduction sensible du potentiel d'encadrement et enfin à l'incitation des jeunes enseignants-chercheurs au passage de l'HDR. Cela s'inscrit également au sein des préconisations de l'HCERES.

A ce propos, un calendrier relatif à la prochaine vague d'évaluation de l'HCERES a été délivré. Trois dates clés doivent retenir l'attention :

27 Octobre – 3 Novembre 2021 : Publication des documents de la vague C	À partir de mi-Mars 2022 : Ouverture du dépôt des dossiers d'auto-évaluation	15 Juin 2022 : Date limite de dépôt des dossiers d'auto-évaluation
---	---	---

2/ Point sur l'affichage de nos critères d'admission en 1ère année de doctorat

Un travail de fond a été engagé par la direction à ce sujet. Il tend à afficher de manière plus explicite, notamment sur le site web de l'ED ainsi que sur le règlement intérieur, la politique d'admission des candidatures en 1^{ère} année de thèse. Le projet est présenté aux membres du Conseil. Il s'agit d'une version augmentée qui prend tout aussi bien en considération les cas généraux que les situations particulières (VAE ...).

3/ Examen des dossiers d'inscription et de dérogation

Six dossiers de candidature en première année de doctorat sont examinés. Après discussion, cinq d'entre eux reçoivent un avis favorable ; un avis défavorable est prononcé en raison de la faiblesse académique du dossier et du projet de thèse générique transmis. Vient ensuite l'étude des dossiers de réinscription dérogatoire. Sept dossiers sont examinés (six en 7^{ème} année et un en 8^{ème} année). Tous sont rejetés, à l'exception d'un seul qui a trait à l'octroi d'une dérogation exceptionnelle (congé maternité).

4/ Communication sur les formations doctorales

Madame BELLONE invite l'ensemble des membres du Conseil à consulter la nouvelle page de formation doctorale. Un mail à destination des doctorants et des encadrants a été envoyé en ce sens fin septembre 2021 afin d'améliorer la communication sur le sujet. Madame CAVALLI suggère que la page pourrait faire l'objet d'une traduction en anglais. Madame BELLONE indique qu'elle y songe très sérieusement, notamment pour toucher les doctorants étrangers de plus en plus nombreux au sein de l'ED. Elle ajoute que cette mission pourrait être effectuée par un doctorant et qu'elle pourrait notamment être valorisée en heures de « missions doctorales » (rémunérées) ou en heures de formations doctorales validables dans le cadre des heures de formation professionnalisantes.

Le plan individuel de formation (PIF) est présenté aux membres du Conseil. Ce schéma répond au besoin de synthèse en offrant une vision claire et précise des attendus en la matière.

Bien entendu, il reste encore beaucoup à faire et l'ED compte bien sur l'octroi des trente heures pour faire évoluer et enrichir son offre de formations doctorales. Mesdames MAYRHOFER et ROUBY indiquent que des formations en méthodologie sont demandées par les doctorants. Madame BELLONE soumet alors un projet prévisionnel qui pourrait se répartir comme suit :

- *Ethique et Intégrité Scientifique (3 ou 4h)*
- *Responsabilité Environnementale (3 ou 4h)*
- *Insertion Professionnelle (8h)*
- *Formations Méthodologiques (14 ou 16h) (en fonction des résultats d'un sondage)*

5/ Rentrée de l'ED et prix de thèse

Comme énoncé, la rentrée solennelle commune à toutes les Ecoles Doctorales se tiendra le 08/12/2021. Compte-tenu du contexte sanitaire toujours mouvant, la rentrée de l'ED-DESPEG et la cérémonie de remise des attestations de diplôme et des prix de thèse se fera par visioconférence. La date n'est pas encore arrêtée.

Madame BELLONE fait un bref point sur les prix de thèse (soutenances du 01/10/2020 au 30/09/2021). Sur les trente-trois soutenances ayant eu lieu durant cette période, dix-neuf docteurs ont été proposés au prix de thèse. Sur ces dix-neuf propositions, seuls dix lauréats potentiels seront soumis au vote du Conseil. En voici la répartition : 2 en section CNU 01, 1 en section CNU 02, 1 en section CNU 03, 1 en section CNU 05, 5 en section CNU 06. Les lauréats potentiels seront contactés dans la semaine afin de savoir s'ils souhaitent concourir ou non au prix de thèse. Si tel est le cas, ils devront retourner un ensemble de documents avant la mi-octobre 2021.

6/ Choix thématiques Doctoriales 2022

Pour information aux nouveaux membres, Madame Bellone rappelle les thématiques des Doctoriales de l'Ecole Doctorale (JED) :

JED DESPEG 2017 : Les enjeux du numérique

JED DESPEG 2018 : Territoires et Jeux d'Echelle

JED DESPEG 2019 : Le sens des libertés économiques de circulation

Ces journées ont été suspendues en 2020 et 2021 du fait de la crise sanitaire mais l'ED compte programmer une nouvelle manifestation d'ici avril 2022. Madame BELLONE indique qu'une thématique en lien avec le changement climatique serait envisageable car pluridisciplinaire par nature.

7/ Questions diverses

Madame BELLONE annonce le départ de Madame ARFEUIL, gestionnaire de l'ED DESPEG, d'ici la fin du mois d'octobre 2021.

L'ensemble du conseil présente ses remerciements les plus vifs à Madame ARFEUIL pour la qualité de son investissement sans faille au service de l'ED DESPEG depuis sa prise de fonctions, il y a un peu plus de six ans.

Madame BELLONE informe le conseil que le processus de recrutement pour pourvoir le poste qui sera vacant à la fin du mois est lancé.

La réunion se termine à 19h25.